

**Génératrices d'urgences d'une capacité de 56  
MW pour le Centre Mondial TIC d'Ericsson  
Canada à Vaudreuil-Dorion**

***AVIS DE PROJET***

Janvier 2014



VUE DE L'ENTRÉE PRINCIPALE



<b>À l'usage du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs</b>	<b>Date de réception</b> <b>Numéro de dossier</b>
--	--

**Initiateur du projet**

<b>Nom :</b>	ERICSSON CANADA INC.
<b>Adresse civique :</b>	8400 Boul. Decarie Ville de Mont-Royal, Québec H4P 2N2
<b>Responsable du projet :</b>	Don Lemay
<b>Téléphone :</b>	(514) 345-5849
<b>Courriel :</b>	don.lemay@ericsson.com
<b>N° d'entreprise du Québec (NEQ) du Registraire des entreprises du Québec</b>	1144857746

**Consultant mandaté par l'initiateur du projet**

<b>Nom :</b>	ARCADIS Canada Inc
<b>Adresse :</b>	1440, rue Hocquart bureau 221 Saint-Bruno-de-Montarville, Québec J3V 6E1
<b>Responsable du projet :</b>	Larry Hoy
<b>Téléphone :</b>	450 400 0184
<b>Télécopieur :</b>	450 441 6695
<b>Courriel :</b>	<a href="mailto:larry.hoy@arcadis-canada.com">larry.hoy@arcadis-canada.com</a>

1	PROMOTEUR DU PROJET.....	1
2	CONSULTANT MANDATÉ PAR LE PROMOTEUR DU PROJET.....	1
3	TITRE DU PROJET .....	1
4	OBJECTIFS ET JUSTIFICATION DU PROJET .....	2
5	LOCALISATION DU PROJET .....	2
6	PROPRIÉTÉ DES TERRAINS .....	3
7	DESCRIPTION DU PROJET ET DE SES VARIANTES .....	3
8	COMPOSANTES DU MILIEU ET PRINCIPALES CONTRAINTES À LA RÉALISATION DU PROJET.....	4
9	COMPOSANTES DU MILIEU ET PRINCIPALES CONTRAINTES À LA RÉALISATION DU PROJET.....	4
10	CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET .....	7
11	PHASES ULTÉRIEURES ET PROJETS CONNEXES .....	7
12	MODALITÉS DE CONSULTATION DU PUBLIC .....	8
13	REMARQUES .....	8

## Annexes

- 1 Figures
- 2 Documentation de soutien

## **1 PROMOTEUR DU PROJET**

Le promoteur du projet est la compagnie Ericsson Canada Inc., une division de la corporation suédoise Ericsson dont les activités sont au premier rang mondiale dans la fourniture de services de télécommunication. Le projet de construction du Centre mondial TIC est un investissement d'environ \$350 000 000 en coûts directs avec des investissements futurs anticipés du même ordre de grandeur (le Centre TIC débutera ses opérations avec un seul des six modules prévus en place et opérationnel).

Le projet prévoit l'installation éventuelle de 28 génératrices d'urgence, pour une capacité totale de 56 MW. L'installation des génératrices est jugée nécessaire pour garantir l'opération continue des équipements électroniques suite à une cessation temporaire dans la distribution d'électricité au site.

Les coordonnées du promoteur sont présentées à la page i du présent document.

## **2 CONSULTANT MANDATÉ PAR LE PROMOTEUR DU PROJET**

Ericsson a mandaté EC Harris, un membre de la Corporation ARCADIS NV, pour la supervision et la gestion de la construction de Centres TIC à travers le monde. ARCADIS est une corporation internationale comptant 22 000 employés qui offre des services en dessin, en ingénierie et en gestion dans le cadre de projets en environnement, en traitement des eaux et en construction d'infrastructures et de bâtiments.

La division ARCADIS Canada Inc est responsable de la gestion de projet du Centre TIC à Vaudreuil-Dorion, Québec. Les coordonnées locales d'ARCADIS Canada sont présentées à la page i du présent document.

## **3 TITRE DU PROJET**

Le titre du projet est *Génératrices d'urgences d'une capacité de 56 MW pour le Centre Mondial TIC d'Ericsson Canada à Vaudreuil-Dorion.*

#### 4 OBJECTIFS ET JUSTIFICATION DU PROJET

Ericsson désire regrouper physiquement, en un seul et même endroit, leurs équipements nécessaires au traitement de données électroniques présentement répartis dans plusieurs régions géographiques. Le but du projet est de construire un centre de données plus efficace en matière de consommation énergétique et d'améliorer les opérations en recherche et développement.

Le projet est assujéti aux exigences de l'article 31.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) par l'intention d'Ericsson d'installer des génératrices d'urgence, alimentées en carburant diesel, et dont la capacité de production atteindra, éventuellement, 56 MW (mégawatts). Ces génératrices seraient nécessaires uniquement dans le cas d'une panne dans l'alimentation en électricité du réseau d'Hydro-Québec.

Le présent avis de projet est préparé pour satisfaire les exigences de la LQE.

#### 5 LOCALISATION DU PROJET

Le site retenu par Ericsson pour la construction du Centre TIC se trouve à l'adresse civique 3500, rue F-X Tessier à Vaudreuil-Dorion, dans le MRC de Vaudreuil-Soulanges. Le site se trouve dans le Parc Industriel Joseph-Carrier, un secteur dédié à l'industrie légère et localisé au nord de l'Autoroute 40 (voir figures 1 et 2 à l'annexe 1).

Les coordonnées géographiques (latitude et longitude, NAD83) du terrain sont 45.412000 ° (nord) et -74.050500° (ouest). Le terrain couvre une superficie au sol de 55 590 mètres carrés (m<sup>2</sup>).

La propriété est identifiée comme couvrant entièrement le lot 5 352 409 du Cadastre du Québec.

## 6 PROPRIÉTÉ DES TERRAINS

Le terrain privé, dont le propriétaire du titre est la compagnie à numéro 8455627 Canada Inc., compte Ericsson Canada Inc. comme premier et actionnaire majoritaire (voir annexe 2).

## 7 DESCRIPTION DU PROJET ET DE SES VARIANTES

Le promoteur prévoit la construction d'un édifice d'environ 19 000 m<sup>2</sup> en acier et béton, de 1 à 2 étages, sur un terrain de 55 590 m<sup>2</sup> composé actuellement de champs agricoles en friche. Les travaux de construction ne prévoient aucun déboisement important ni de dynamitage et se limiteront à des activités de déblayage et remblayage superficiel (sur une profondeur maximale d'environ une mètre). Aucun usage d'équipements ou de méthodologies atypiques pour les travaux de construction ne sont prévus.

Le projet, tel que défini pour les fins de l'article 31.1 de la LQE, comprendra l'installation éventuelle de 28 génératrices d'urgence fournissant chacune 2 MW de puissance, pour une capacité totale de 56 MW. L'étape initiale du projet, i.e. au moment du démarrage des opérations prévue au printemps 2015, nécessitera uniquement la présence de quatre à six génératrices d'urgence sur le site, pour une puissance totale de 8 à 12 MW. La capacité de génération d'électricité sera augmentée progressivement lors des années successives.

Les génératrices seront alimentées par du diesel qui sera entreposé dans des réservoirs dédiés, soit un pour chaque génératrice, dont les capacités seront de 26 500 litres. Ces réservoirs seront à paroi double afin de prévenir les déversements provenant de fuites. Il y aura éventuellement quatre bancs de génératrices (deux de six génératrices et deux de huit génératrices). Chaque banc approvisionnera en électricité sa propre unité de traitement de données.

L'opération des génératrices sera nécessaire uniquement dans le cas d'une panne dans l'alimentation en électricité du réseau d'Hydro-Québec. Cette alimentation sera acheminée par des câbles souterrains dont un servira comme source d'alimentation primaire et l'autre comme source d'alimentation d'urgence. Ainsi, l'usage des génératrices ne serait requis que lors de pannes régionales du réseau d'Hydro-Québec.

L'opération des génératrices pour fins d'entretien et de vérification ne sera nécessaire qu'environ une fois par mois, pour une durée de quelques heures, ou en fonction des recommandations du fabricant ou des normes applicables, le cas échéant.

## **8 COMPOSANTES DU MILIEU ET PRINCIPALES CONTRAINTES À LA RÉALISATION DU PROJET**

Le site se situe dans un secteur urbain, soit le parc industriel de la Ville de Vaudreuil-Dorion, dont le zonage est I2-128 (industrie mixte). L'occupation du site par une entreprise de haute technologie est compatible avec l'usage du secteur où on ne retrouve présentement que de l'industrie légère. Des secteurs résidentiels (en grande partie constitués de maisons unifamiliales) se situent à environ 700 m vers le nord et le nord-est du site; il n'y a aucune présence de terres autochtones dans le secteur. Le secteur est déjà développé en grande partie avec des bâtiments industriels sur les terrains voisins à l'est, au sud et à l'ouest; seuls les terrains au nord et au nord-est sont toujours vacants.

Le secteur, ainsi que le site lui-même, montre une topographie sans relief important. Il existe sur le site une prairie humide de petite superficie (1 600 m<sup>2</sup>) de valeur écologique faible qui a fait l'objet d'une demande de certificat d'autorisation auprès du MDDEFP pour sa destruction. Le certificat a été émis le 19 novembre 2013. Un ruisseau s'écoule le long de l'extrémité sud du terrain et sa bande de protection de 10m empiète en partie sur le site. Les eaux du ruisseau se déchargent dans le lac des Deux-Montagnes qui se situe à environ 1 km au nord-est.

Le site a fait l'objet d'un inventaire biologique, complété en été 2013, qui nous informe de l'absence d'autres milieux sensibles dans le voisinage immédiat du site ainsi que de l'absence d'espèces menacées ou vulnérables reconnues dans le secteur.

## **9 COMPOSANTES DU MILIEU ET PRINCIPALES CONTRAINTES À LA RÉALISATION DU PROJET**

Le projet causera des impacts typiques aux projets de construction d'une telle envergure, soient du bruit et des vibrations lors de la phase d'enfouissement des pieux, une circulation dense de véhicules lourds pendant la période de préparation du



site et lors la livraison de matériaux de construction; cette période s'étendra pendant des semaines, voire des mois. L'entrepreneur respectera les normes et règlements municipaux applicables et en vigueur.

Le projet prévoit l'installation d'une série de génératrices d'urgence (28 unités de 2 MW chaque alimentée au diesel provenant d'un réservoir dédié). Ces génératrices seront nécessaires uniquement dans l'éventualité d'une panne d'alimentation régulière en électricité de deux lignes d'Hydro-Québec simultanément. Le design prévoit une alimentation en électricité par deux lignes distinctes (qui permet une redondance) afin de minimiser les risques d'une panne totale. Une ligne fournit le courant tandis que l'autre est en attente; advenant une panne ou un bris, l'autre ligne prend la relève. C'est donc uniquement dans le cas d'une panne majeure de ces deux circuits que les génératrices fonctionneront. Dans un tel cas, l'opération des génératrices d'urgence serait une source importante de bruits et d'émissions atmosphériques d'une durée imprévisible.

La présence d'équipements électroniques sensibles aux variations de température obligera l'installation d'unités de refroidissement. Ces systèmes ne nécessiteront aucune eau de procédé. Ainsi, les activités du Centre TIC ne généreront aucune eau usée, de production ou de refroidissement. Les eaux usées domestiques provenant du site seront dirigées vers les égouts sanitaires de la Ville de Vaudreuil-Dorion tandis que les eaux de ruissellement seront dirigées vers les égouts pluviaux de la Ville. Une demande d'autorisation, faite dans le cadre l'article 32 de la LQE, a été soumise au MDDEFP pour le système de gestion des eaux pluviales.

L'usage de carburant pour la génération d'électricité sera une source de gaz à effet de serre. Nous pouvons estimer une semaine d'opération des génératrices par année (un taux d'environ 2 pourcent) pour les besoins d'une quantification préliminaire. La consommation en carburant sera de l'ordre de 500 litres à l'heure pour chacune des génératrices, dont 28 seront prévues au centre. La consommation annuelle en diesel sera ainsi de l'ordre de 2 350 kilolitres par an, sur la base de ces conditions hypothétiques.

Lors de la combustion d'un litre de diesel, environ 2,7 kg de CO<sub>2</sub> sont émis. Nous pouvons estimer alors l'émission d'environ 6 350 tonnes métriques (tm) de CO<sub>2</sub> par année selon les conditions utilisées pour ces calculs. Cette quantité est inférieure à la limite de 10 000 tm mentionnée dans l'article 6.1 du *Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère* pour la soumission obligatoire du rapport au ministère.





L'opération des génératrices sera une source d'autres émissions atmosphériques, outre les gaz à effet de serre. Des calculs préliminaires et des tests dans un appareil « wind tunnel » nous informent que la qualité des émissions respectera les exigences réglementaires. Des calculs de modélisation devant mieux démontrer l'absence d'impacts nuisibles à l'environnement sont présentement en cours.

Les effets du bruit lors de l'opération des génératrices ont également fait l'objet de calculs. Les fabricants indiquent que les génératrices respecteront les exigences de la Ville (et ainsi les limites moins strictes du MDDEFP). Par contre, les bruits provenant des équipements de refroidissement semblent incapables de respecter ces exigences. Le plan de construction du centre prévoit l'érection d'un mur antibruit à la limite du terrain pour minimiser les émissions sonores en provenance du site.

Les génératrices seront alimentées en diesel par des réservoirs hors-terre dédiés, chacun de double-paroi en acier, munis des détecteurs de fuites. La capacité prévue pour ces réservoirs est de 7 000 gallons (26 500 litres) pour permettre une opération en continu de 48 heures pour chaque génératrice. Il n'y aura aucun raccord entre les réservoirs.

Les réservoirs sont jugés, à cause de leur grande capacité, comme des « équipements pétroliers à risque élevé » dont l'usage obligera l'exploitant à détenir un permis d'utilisation délivré par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Ces équipements sont ainsi l'objet d'une réglementation plus serrée. Néanmoins, Ericsson prévoit l'installation et l'usage des réservoirs selon un mode plus sécuritaire que le simple respect des exigences réglementaires minimales. L'installation et l'usage de ces réservoirs se feront obligatoirement selon les exigences du *Code de construction* et du *Code de sécurité* ainsi que de tout autre règlement applicable.

Les équipements électroniques qui forment le cœur de l'opération du Centre TIC sont sensibles aux variations de températures et génèrent de la chaleur dans des quantités qui obligeront l'usage des systèmes de refroidissement. Des refroidisseurs à échange d'air (de fait, des climatiseurs électriques) seront installés à l'extérieure du bâtiment, au niveau du terrain. La quantification précise des effets sur l'environnement du transfert de chaleur fera partie de l'étude d'impact. Les plans prévoient également l'usage d'une tour de refroidissement à l'eau de 260 tonnes. Son usage est prévu principalement durant mois d'été.

La construction d'une station de transformation d'électricité au coin sud-est du bâtiment fait partie du projet de la construction du Centre TIC. Tel que mentionné, le



site sera desservi par deux lignes distinctes pour l'alimentation en électricité. Au début des opérations, prévues en été 2015, une ligne de 25 kV alimentera le site en provenance de deux transformateurs de 25 kV. Par la suite, une ligne de 120 kV sera ajoutée, obligeant l'installation d'un autre transformateur. Ces deux nouveaux transformateurs de 120 kV remplaceront les deux originaux de 25 kV. Chaque transformateur sera installé sur une dalle de béton munie d'un bassin de rétention pour prévenir les fuites ou déversements d'huiles dans l'environnement.

## **10 CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET**

La construction de l'édifice commencera par la préparation du terrain (déboisement, déblayage et remblayage) prévue pour janvier 2014. Par la suite, l'enfouissement des pieux et l'installation des fondations seront complétés au cours de l'hiver 2014. Suivra ensuite, au printemps, l'installation de la structure en acier. La construction du bâtiment devra se compléter lors du reste de l'année 2014 pour se poursuivre durant les premiers mois de 2015. L'occupation du bâtiment par l'installation d'un premier banc d'équipements de télécommunication et de traitement des données électroniques, incluant l'installation de quatre à six génératrices d'urgences (8 à 12 MW totale), est prévue pour le premier quart de 2015.

L'ajout progressif d'équipements à l'intérieur du centre de données au cours des prochaines années demandera l'ajout de génératrices afin d'assurer une source continue en électricité en cas de panne du réseau d'Hydro-Québec. À la limite, soit aux environs de l'année 2017 selon nos prévisions, le nombre total et maximum prévu de génératrices sera de vingt-huit (28), produisant chacune 2MW pour un total de 56 MW.

## **11 PHASES ULTÉRIEURES ET PROJETS CONNEXES**

Le bâtiment, incluant sa structure et son enveloppe, sera construit en une seule phase. La construction inclura une sous-station alimentée par 25kV. Lors d'une autre phase, soit vers 2016, une autre sous-station sera construite et alimentée par 120 kV. La finition intérieure, comprenant l'addition de modules de test, se fera de façon progressive selon la demande des clients. L'ajout de génératrices se fera en fonction de l'agrandissement de la capacité du centre TIC.

## 12 MODALITÉS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Le promoteur du projet prévoit l'émission des annonces sur la nature et le caractère du projet. Pour débiter, les journaux locaux seront ciblés. Les méthodes de dissémination des renseignements sur le projet seront adaptées par la suite pour s'assurer que le public soit bien informé du projet. Il est possible d'organiser des consultations publiques, ou l'usage d'autres moyens, afin de permettre de recueillir l'opinion de la population du secteur affecté.

## 13 REMARQUES

L'usage des génératrices, en totalité ou en partie, n'est pas anticipé sauf dans les cas d'urgence soit lorsque l'alimentation en électricité par la ligne primaire de 120 kV ainsi que par la ligne secondaire (ligne de redondance) de 25kV serait interrompue. Tout autre usage des génératrices n'est pas anticipé sauf pour des périodes de test et d'entretien, en accord avec les normes CSA.

Je certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.

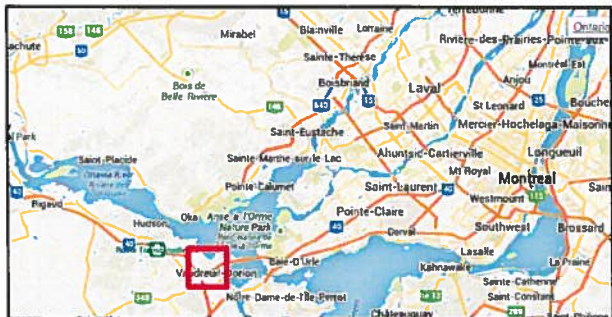
Signé le 31 janvier 2014

par

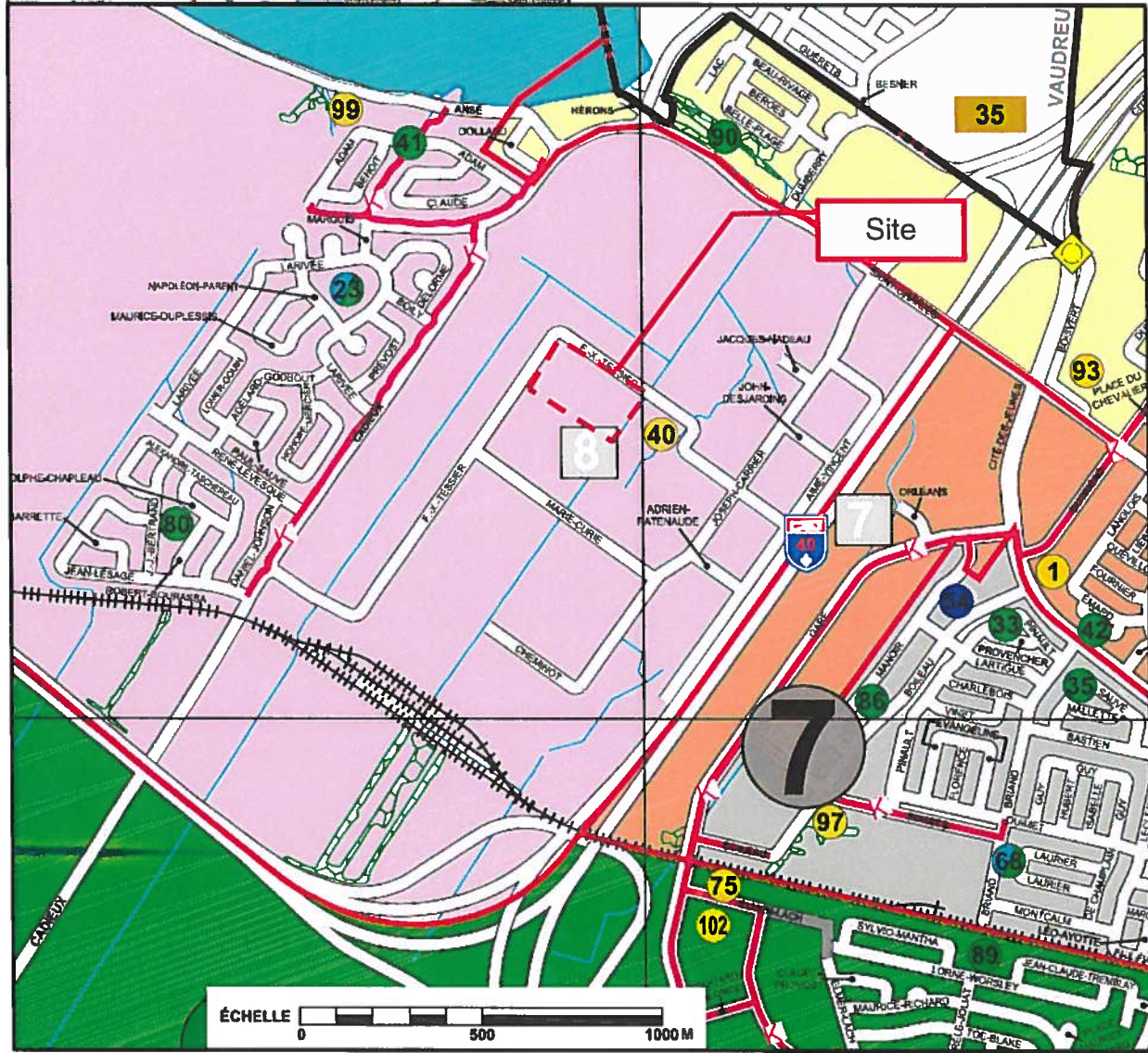
A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

## **Annexe 1**

### **Figures**



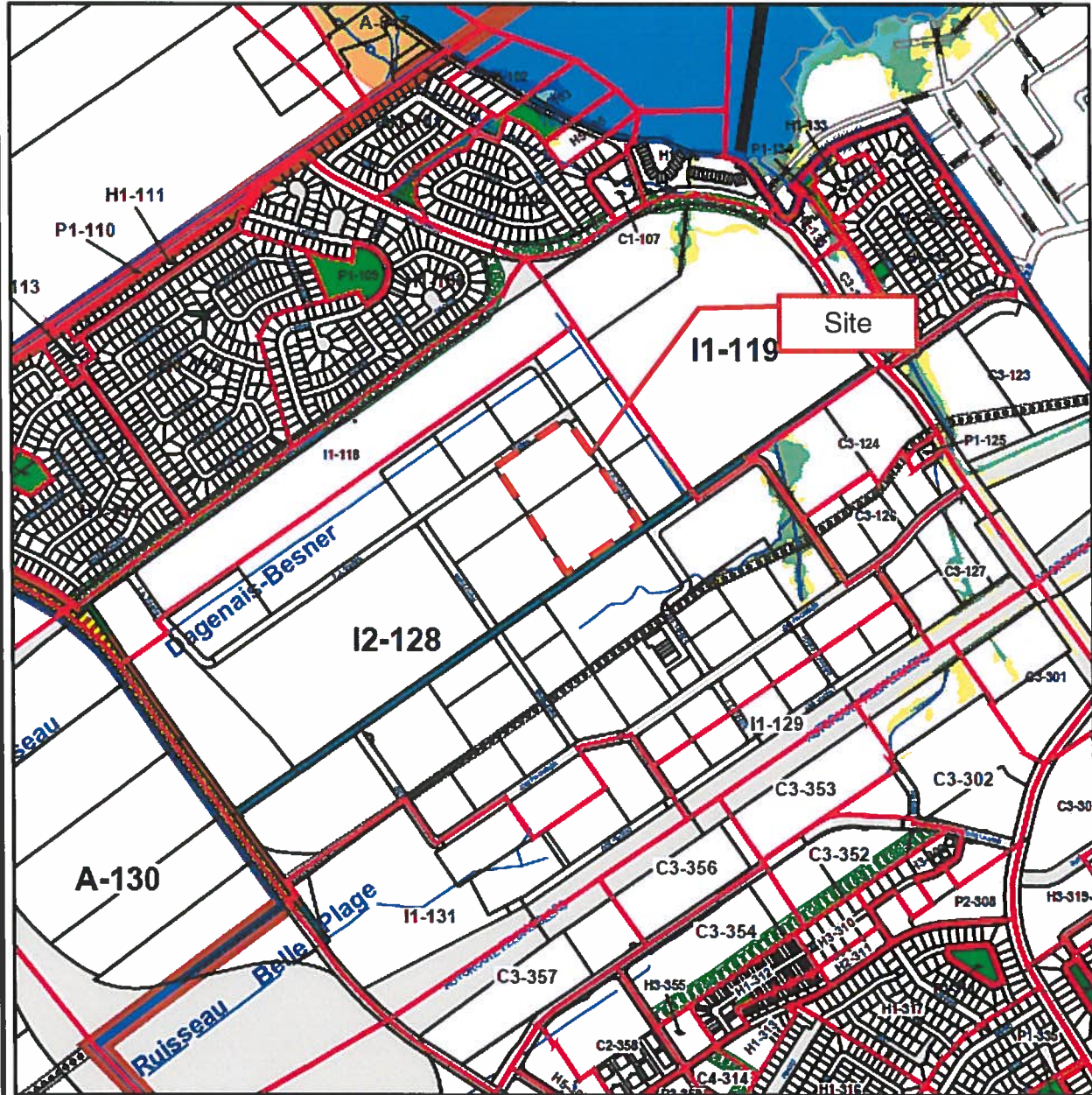
Référence :  
 Carte régionale - ©Google Maps (2013).  
 Carte détaillée - Carte des rues de la Ville de Vaureuil-Dorion




@ 2012 ARCADIS Inc. Directeur régional : Directeur du projet : Chargé du projet : Vérification technique : Préparé par : L. Hoy		<b>LOCALISATION DU SITE</b>  Ericsson Canada Inc Centre mondiale TIC 3500, rue F.-X.-Tessier Vaureuil-Dorion (Québec)	No. Projet : AC000873.0001 Date : janvier 2014
	1440, rue Hocquart bureau 221 Saint-Bruno, QC J3V 6E1 450-400-0180 www.arcadis-canada.com		No. Figure : <div style="font-size: 2em; text-align: center;">1</div>

Référence :

Ville de Vaudreuil-Dorion  
Règlement de zonage 1275,  
annexe 2



©2012 ARCADIS Inc.	Directeur régional :		<b>PLAN DE ZONAGE</b> Ericsson Canada Inc Centre mondiale TIC 3500, rue F.-X.-Tessier Vaudreuil-Dorion (Québec)	No. Projet : AC000873.0001 Date : janvier 2014
	Directeur du projet :			No. Figure :
	Chargé du projet :			<b>2</b>
	Vérification technique :			
	Préparé par : L. Hoy			



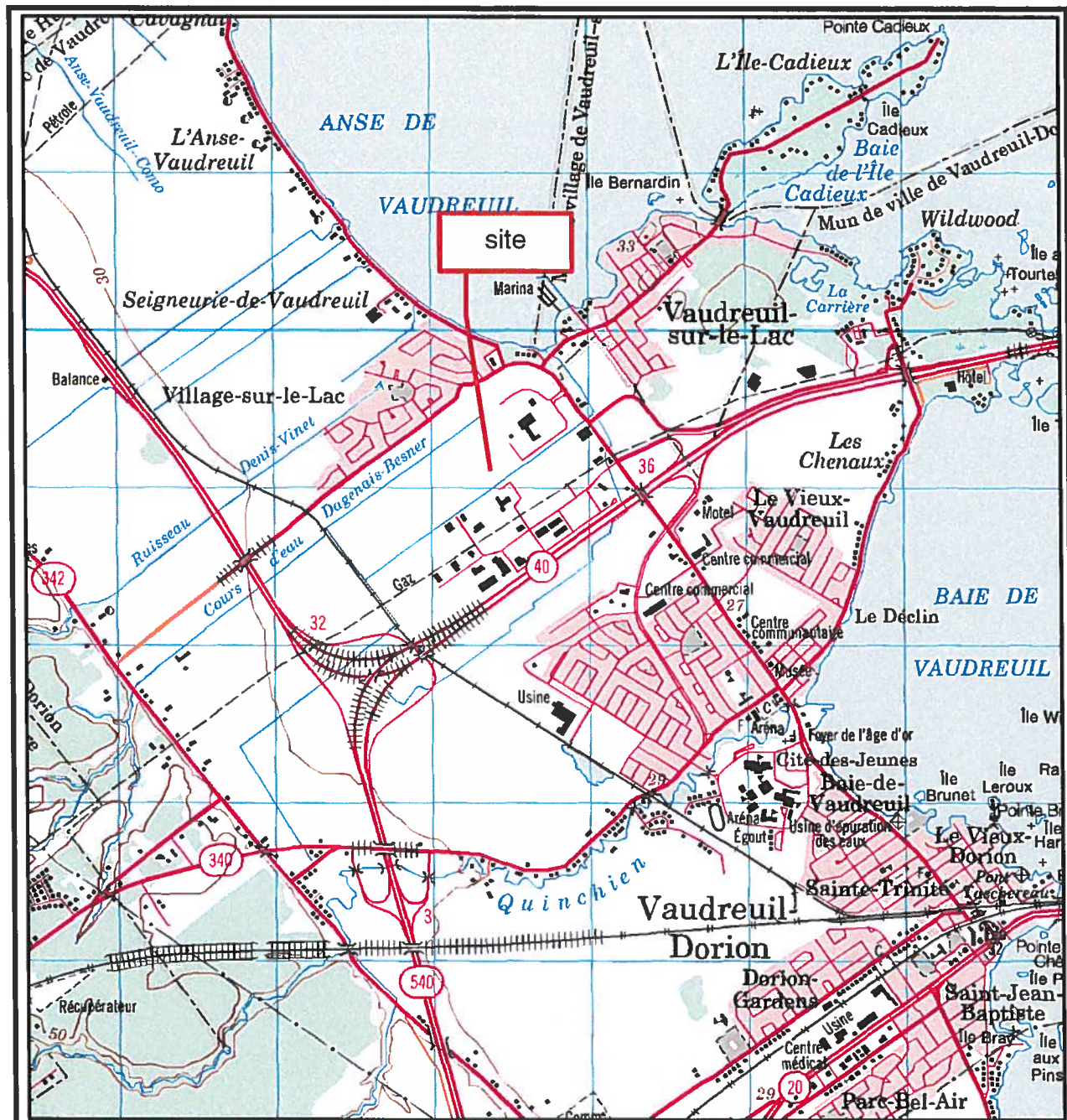
1440, rue Hocquart bureau 221  
Saint-Bruno, QC J3V 6E1  
450-400-0180  
www.arcadis-canada.com

Référence :  
Google Earth 2013




Site

© 2012 ARCADIS Inc.	Directeur régional :		<b>PHOTOGRAPHIE</b>	No. Projet :	
	Directeur du projet :		<b>AÉRIENNE – avril 2010</b>	AC000873.0001	
	Chargé du projet :		1440, rue Hocquart bureau 221	Ericsson Canada Inc	Date : janvier 2014
	Vérification technique :		Saint-Bruno, QC J3V 6E1	Centre mondiale TIC	No. Figure :
	Préparé par : L. Hoy		450-400-0180	3500, rue F.-X.-Tessier	
	www.arcadis-canada.com	Vaudreuil-Dorion (Québec)			



**Référence :**

Ressources naturelles Canada : Carte topographique 31G08 (2000)

© 2012 ARCADIS inc.	Directeur régional :		<b>CARTE TOPOGRAPHIQUE</b> Ericsson Canada Inc Centre mondiale TIC 3500, rue F.-X.-Tessier Vaudreuil-Dorion (Québec)	No. Projet : AC000873.0001
	Directeur du projet :			Date : janvier 2014
	Chargé du projet :			No. Figure : <b>4</b>
	Vérification technique :			
	Préparé par : L. Hoy			

1440, rue Hocquart bureau 221  
 Saint-Bruno, QC J3V 6E1  
 450-400-0180  
 www.arcadis-canada.com



**Photographie #1****Description :**

Aperçu de la partie nord du site  
(champs en friche)

**Direction :** sud-ouest

**Site :**

Ericsson  
3500, F-X-Tessier  
à Vaudreuil-Dorion

**Prise par :**

L. Hoy

**Date :**

13 septembre 2013

**Photographie #2****Description:**

Aperçu de la partie sud du site  
(champs en friche)

**Direction:** nord-ouest

**Site :**

Ericsson  
3500, F-X-Tessier  
à Vaudreuil-Dorion

**Prise par :**

L. Hoy

**Date :**

13 septembre 2013

**Photographie #3****Description :**

Fossé de drainage, partie nord du site - l'entrée à l'égout pluvial se trouve à la basse de l'image

**Direction :** ouest

**Site :**

Ericsson  
3500, F-X-Tessier  
à Vaudreuil-Dorion

**Prise par :**

L. Hoy

**Date :**

13 septembre 2013

**Photographie #4****Description :**

Fossé de drainage qui longe la rue F-X-Tessier site - l'entrée à l'égout pluvial se trouve à la basse de l'image (flèche)

**Direction:** Sud

**Site :**

Ericsson  
3500, F-X-Tessier  
à Vaudreuil-Dorion

**Prise par :**

L. Hoy

**Date :**

13 septembre 2013

**Photographie #5****Description :**

Fossé de drainage, partie sud du site

**Direction :** ouest

**Site :**

Ericsson  
3500, F-X-Tessier  
à Vaudreuil-Dorion

**Prise par :**

L. Hoy

**Date :**

13 septembre 2013

**Photographie #6****Description :**

Cours d'eau au sud du site

**Direction:** ouest

**Site :**

Ericsson  
3500, F-X-Tessier  
à Vaudreuil-Dorion

**Prise par :**

L. Hoy

**Date :**

13 septembre 2013

## **Annexe 2**

Documentation de soutien

Longueuil, le 19 novembre 2013

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
*Loi sur la qualité de l'environnement*  
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Ericsson Canada inc.  
8400, boulevard Décarie  
Mont-Royal (Québec) H4P 2N2

N/Réf. : 7470-16-01-0916301  
401088498

**Objet : Intervention en milieu humide pour l'implantation d'un  
Centre mondial de Technologie de l'Information et des  
Communications à Vaudreuil-Dorion**

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation du 26 juillet 2013, reçue le 27 septembre 2013 et complétée le 18 novembre 2013, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Remblayage d'un marais de 0,16 ha pour la construction d'un centre mondial de Technologie de l'Information et des Communications

Le projet est situé sur le lot 3 806 513 du cadastre, dans la Ville de Vaudreuil-Dorion, dans la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

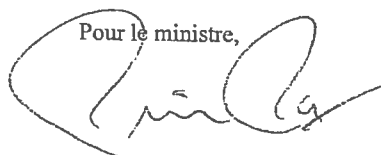
- Demande de certificat d'autorisation, datée du 26 juillet 2013 et signée par M. Larry Hoy, de ARCADIS Canada, 7 pages et 5 annexes;
- Courriel et plans au MDDEFP, transmis le 18 novembre 2013 par M. Larry Hoy, de ARCADIS Canada, concernant le respect de la bande riveraine.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



PP/MW

Pierre Paquin  
Directeur régional de l'analyse et de  
l'expertise de l'Estrie et de la  
Montérégie



Jeudi le 5 septembre 2013

Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs  
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise  
de l'Estrie et de la Montérégie  
201, place Charles-Lemoyne, 2e étage  
Longueuil (Québec) J4K 2T5

Objet: Demande de CA

Messieurs,

Nous autorisons Arcadis-Canada Inc à déposer une demande d'autorisation et de certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs au nom de Ericsson Canada pour notre projet de *Centre de technologie de l'information et des communications* de bâtiment dans la Ville de Vaudreuil Dorion.

Les documents seront déposés en notre nom par:

Larry Hoy et/ou Alain Bertrand  
Arcadis-Canada  
1440 Hocquart Street, Suite 221  
St-Bruno, Qc Canada

En espérant le tout conforme à vos exigences, si toutefois vous aviez besoins de renseignements additionnels, n'hésitez pas à contacter les personnes susmentionnées. Veuillez accepter, messieurs, nos salutations distinguées.

María Elena Carbajal  
Vice-presidente,  
Environnements informatiques e dèssai – Ameriques  
Chef, Site de Montreal

Ericsson Canada Inc.  
8400, boul. Décarie  
Ville Mont-Royal (Québec) H4P 2N2

Téléphone: +1 514 738 8300  
Télécopieur: +1 514 738 7869

CENTRE GLOBAL  
**TIC ICT**  
MONDIAL CENTER  
VAUDREUIL-DORION

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE | SITE DEVELOPMENT AND ARCHITECTURAL INTEGRATION  
15 JUILLET 2013 | JULY 15TH 2013





## INTRODUCTION | INTRODUCTION 5

Le développement proposé pour le Centre de technologie de l'information et communication mondial (TIC), situé dans le secteur industriel du Parc Joseph-Carrier, Vaudreuil-Dorion, Québec, est un bâtiment technique.

The proposed development of the Global Information and Communication Technology Center (ICT), located in Joseph-Carrier Parc Industriel, Vaudreuil-Dorion, Québec, is a technical facility.

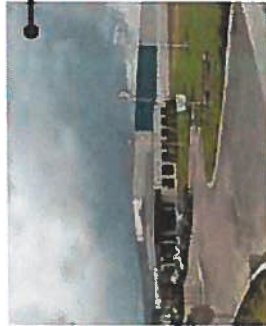
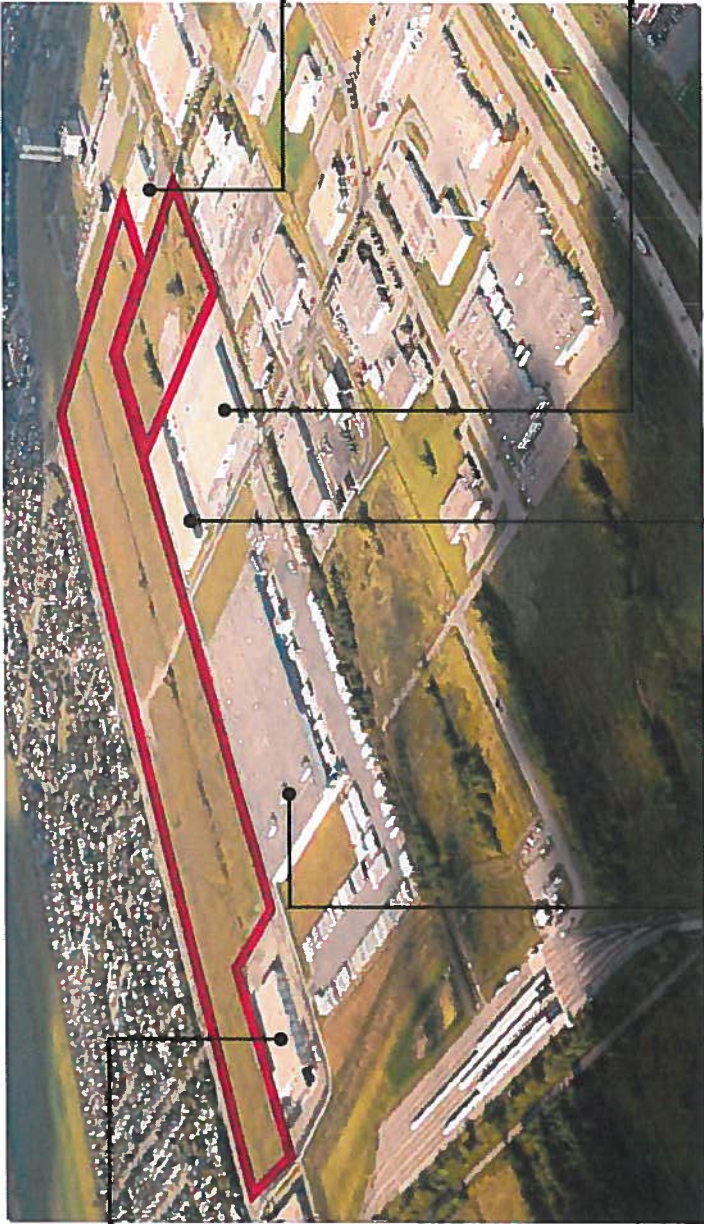
INTRODUCTION | INTRODUCTION 7



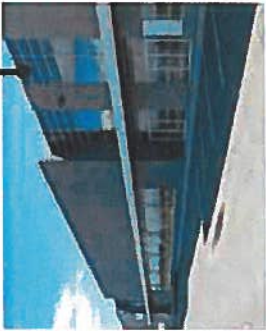
HURLEYPALMERFLATT | RDMC Data Center Consultants | HH Angus | WZMH ARCHITECTS | MSDL Architectes | Projet Paysage | Groupe SMI  
CENTRE TIC MONDIAL | GLOBAL ICT CENTER  
3500 F.-X.-Tessier, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 5V5



**Quadra Chemicals**  
 Centre de gestion et distribution  
 Processing & distribution facility  
 ±84 000 pieds carrés (sq.ft)



**Kraft Canada**  
 Entrepôt et centre de distribution  
 Warehouse and distribution facility  
 ±500 000 pieds carrés (sq.ft)



Entrepôt multi-locataire et  
 centre de distribution  
 Multi-tenant warehouse and  
 distribution facility  
 ±105 000 pieds carrés (sq.ft)



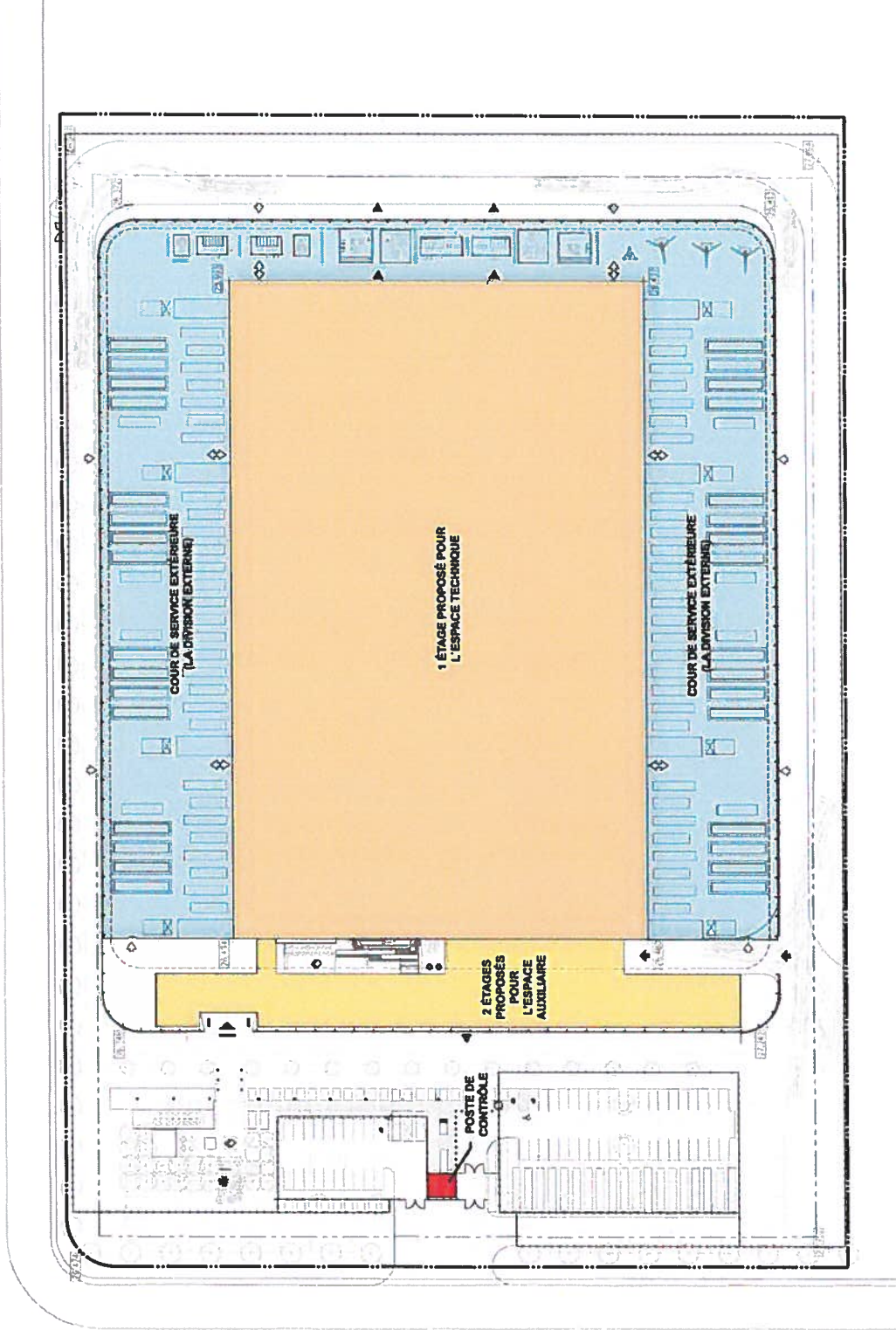
**New Roots Herbal**  
 Entrepôt et centre de distribution  
 Warehouse and distribution facility  
 ±58,800 pieds carrés (sq.ft)



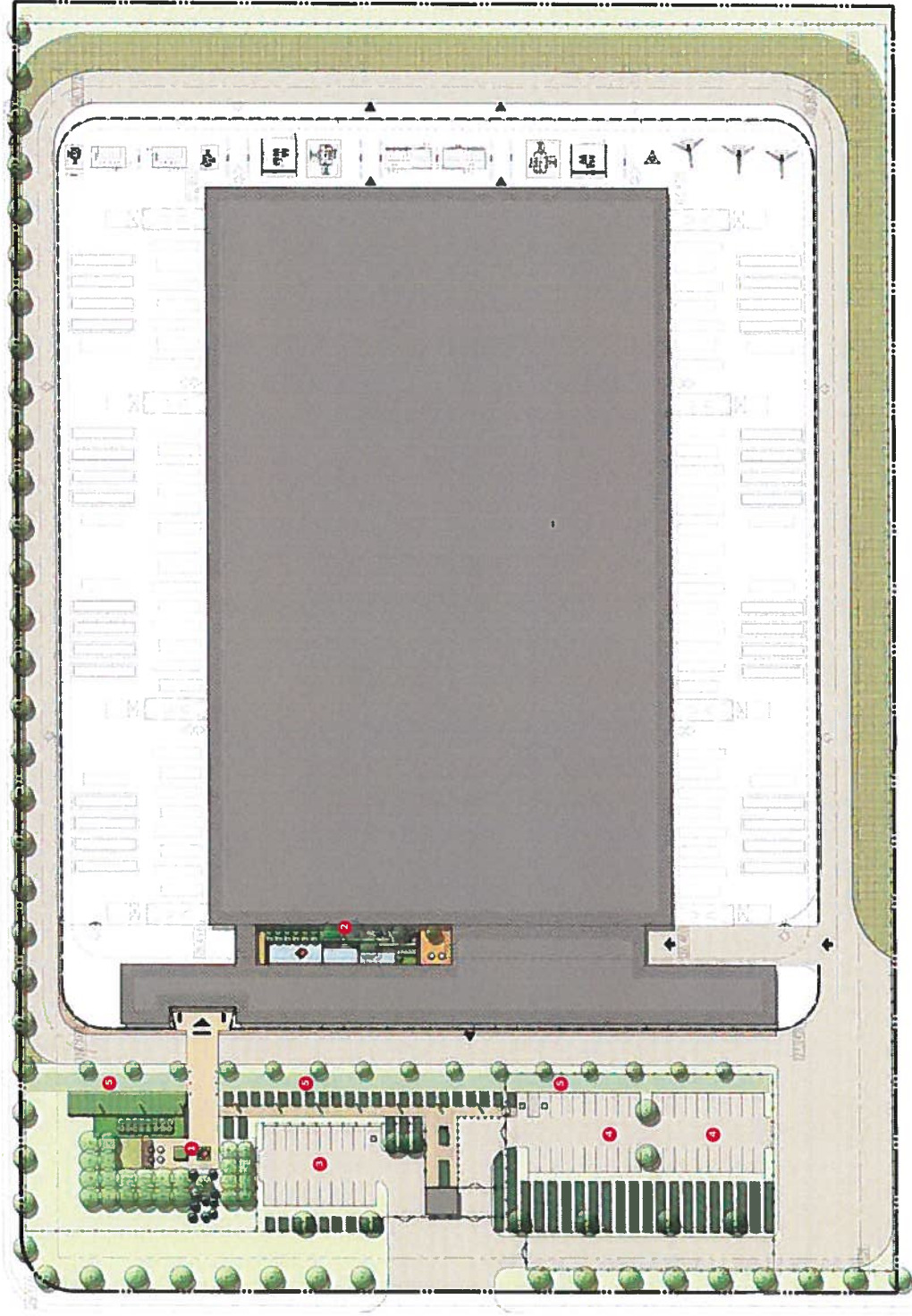
Entrepôt multi-locataire et centre  
 de distribution  
 Multi-tenant warehouse and  
 distribution facility  
 ±160 000 pieds carrés (sq.ft)

PROGRAMMATION | PROGRAM 27

RUE F.X. TESSIER

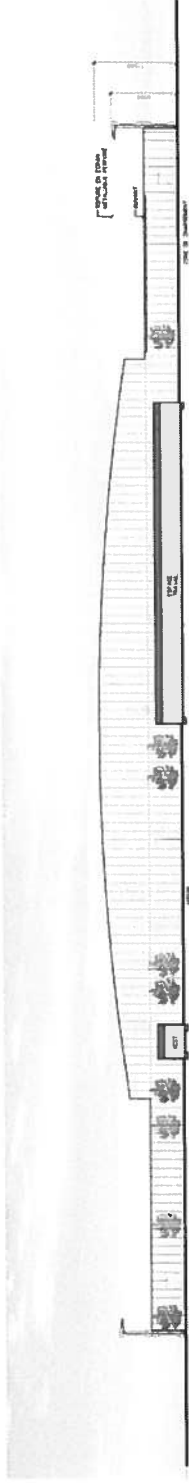


RUE F.X. TESSIER

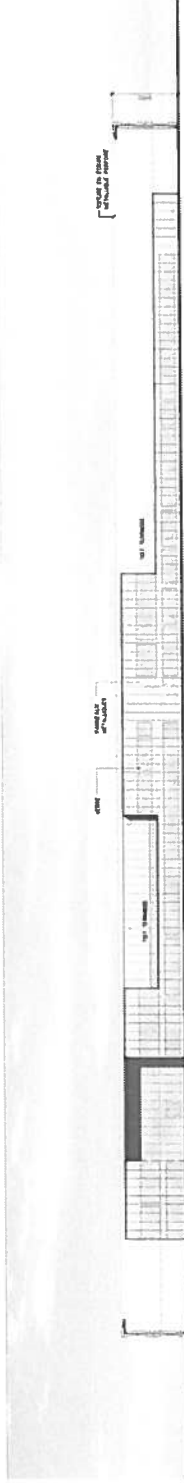




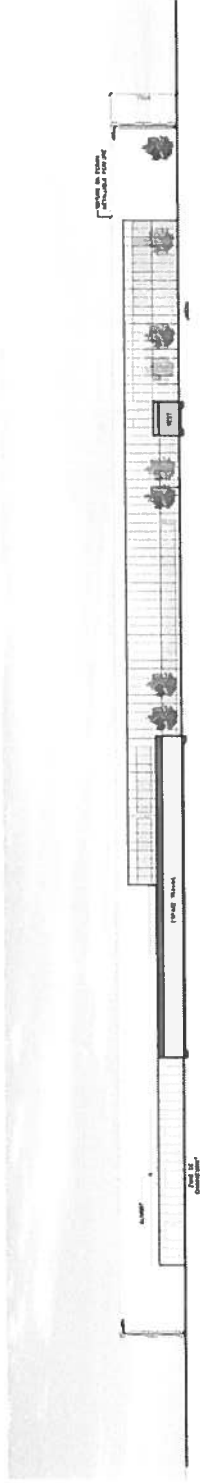
Façade est (arrière écran)



Façade ouest (espace technique)



Façade ouest- bureau (arrière écran)



Façade ouest- bureau